

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2019

01 – APPEL NOMINAL

Etaient présents : M.MATRAY Jean-Luc, Mme LABROSSE Françoise, M.MERCIER Georges, Mme DUPERRON Bernadette, M. LIDOINE Jean-Noël, Mme CHETAİL Michelle, M. VIVRAN Michel, Mme LACROIX Annick, M. MONCORGE Jean-Paul, Mme DUPERRON Josiane, M. VERMOREL Pascal, M. DUBOUIS Gilles, Mme DECHELETTE Aurélie, Mme NGIN Patricia, Mme MURARD Annie.

Etaient absents : Mme MONTANES Véronique pouvoir donné à M. MERCIER Georges, M. BOSLAND Marc pouvoir donné à M. MATRAY Jean Luc, M. MERCIER Gaylord pouvoir donné à Mme DECHELETTE Aurélie, M. GIRIN Nicolas pouvoir donné à M. LIDOINE Jean Noël.

02 - NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme MURARD Annie est nommé à l'unanimité.

03 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

M.VIVRAN précise que le point «8» ne devait pas figurer sur le compte rendu, l'IAT donne lieu à un arrêté municipal et non à une délibération.

Pour : 19 voix

04 – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR N° 45

Pour : 19 voix

05 – SUPPRESSION & CREATION DE POSTE

- suite à la demande d'un agent administratif principal de 1^{ère} classe d'intégrer un poste d'agent technique principal de 1^{ère} classe et après l'accord du CAP du Centre de Gestion, il convient de modifier la délibération n°416 prise le 10 mars 2017 pour erreur de grade,

Pour : 19 voix

- une embauche doit être réalisée pour remplacer le départ d'un agent, il convient donc de supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et de créer un poste d'attaché.

Pour : 19 voix

06 – DEMANDE DE SALLE

Le Sou des Ecoles Publiques demande la mise à disposition de la salle des sports pour l'organisation du loto de l'école publique le dimanche 3 février 2019.

Le montant de la location sera de 394.00€ + 150.00€ de forfait nettoyage auto laveuse. Ce tarif est identique au tarif 2018.

Pour : 19 voix

07 – DIVERS DEVIS

- devis pour un abri hors sac avec un toit en tuile (hors dalle béton) sur l'aire de loisirs du Plan d'Eau

. ART EN BOIS, 18 710,00€ HT

. CHARPENTIER DU HAUT BEAUJOLAIS 18 826,72€ HT

Le devis du mieux disant est retenu à l'unanimité

Pour: 19 voix

- devis pour un garde-corps et d'un portillon sur la terrasse DES ARCADES

. Ets CHETAİL DU GELET d'une longueur 32.50m 3 198.75€ HT

Pour : 19 voix

. devis pour remplacement de la porte métallique de la chaufferie de l'Eglise

. Ets CHETAİL DU GELET 1 455.00€ HT

Pour : 19 voix

. devis pour remplacement du garde-corps d'un logement à la Poste d'une longueur de 11m40 et d'une hauteur correspondante aux normes en vigueur

. Ets CHETAIL DUGELET

2 489.00€ HT

Pour : 19 voix

08 – PROLONGATION DE MISE A DISPOSITION

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer avec la commune de SEVELINGES une prolongation de la convention de mise à disposition d'un agent communal de ladite commune auprès de la commune de BELMONT DE LA LOIRE. La présente convention a pour objet la mise à disposition d'Elodie BOYER au service administratif de la commune, en l'absence de la secrétaire de maire, jusqu'au 30 avril 2019.

Pour : 19 voix

09 – RESTES A REALISER

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
dépense investissement	2 341 870,40 €	1 495 593,56 €	313 306,96 €
recette investissement	2 341 870,40 €	1 195 251,72 €	510 799,23 €

Pour : 19 voix

10 – D.E.T.R.

Une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) peut être faite pour les travaux d'aménagement de la Place du Souvenir.

Ces travaux étaient en option dans le programme de la Route de Charlieu attribués aux Ets THIVENT.

Pour : 19 voix

11 – AVENANTS AU MARCHE MAIRIE

- avenant n° 5 : prolongation de délai des lots n°4 GIRARDET, n° 21 LARUE, n° 23 LAPIERRE, n° 24 CHARTIER & n° 25 THIVENT,

- avenant n° 6 : travaux modificatifs, lot n° 21 LARUE, pour échangeur dans le local sous-station (initialement prévu à la charge du S.I.E.L.)

- avenant n° 7 : prolongation de délai des lots n° 21 LARUE, n° 23 LAPIERRE & n° 24 CHARTIER.

Pour : 19 voix

12 – CESSION DE TERRAIN – PHILIBERT

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que le propriétaire des parcelles cadastrées section A, n° 262, 260, 261 & 278, situées au lieu dit « Philibert » a sollicité de la commune de BELMONT DE LA LOIRE l'acquisition d'une emprise de terrain d'approximativement de 100m² au droit des parcelles cadastrées A 262 & A 263, permettant ainsi d'augmenter son unité foncière.

Toutefois, ces parcelles faisant actuellement partie du domaine public communal, il convient préalablement à toute cession, d'en prononcer le déclassement et l'intégration au domaine privé.

Pour : 19 voix

13 -DIVERS

Un contrat à durée déterminé est signé à Mme FILLIAT Alexia du 24/01 au 15/02/2019 pour assurer le remplacement de Mme PERRIER Catherine en arrêt maladie.

Pour info : Monsieur le Maire présente aux conseils municipaux le montant total ht des travaux d'aménagement de la Maire, soit 1 123 206 € (hors honoraires architecte)

Il rappelle l'inauguration de la mairie prévue le 8 février prochain